



**Vers une pêche
responsable
et durable ?**



Quelques chiffres...

En France :

- chiffre d'affaire de la production aquatique française : **1,6 milliards d'euros** en 2003 (DPMA)
- flotte de pêche métropolitaine : **5 346 navires** fin 2005, soit environ 9% de la flotte européenne contre environ 12 000 en 1982 (DPMA, Ofimer)
- 19 000 marins embarqués plus de 3 mois sur des navires français en 2005 (DPMA)
- captures des pêches maritimes françaises : **554 000 tonnes** en 2005, soit environ 10% des captures européennes (DPMA)
- l'Atlantique nord-est/Mer du Nord représente 67% des captures françaises (DPMA)
- pisciculture marine : 8 150 T de poissons en 2005 soit l'équivalent de 1,5% des captures en mer (Ofimer, DPMA)

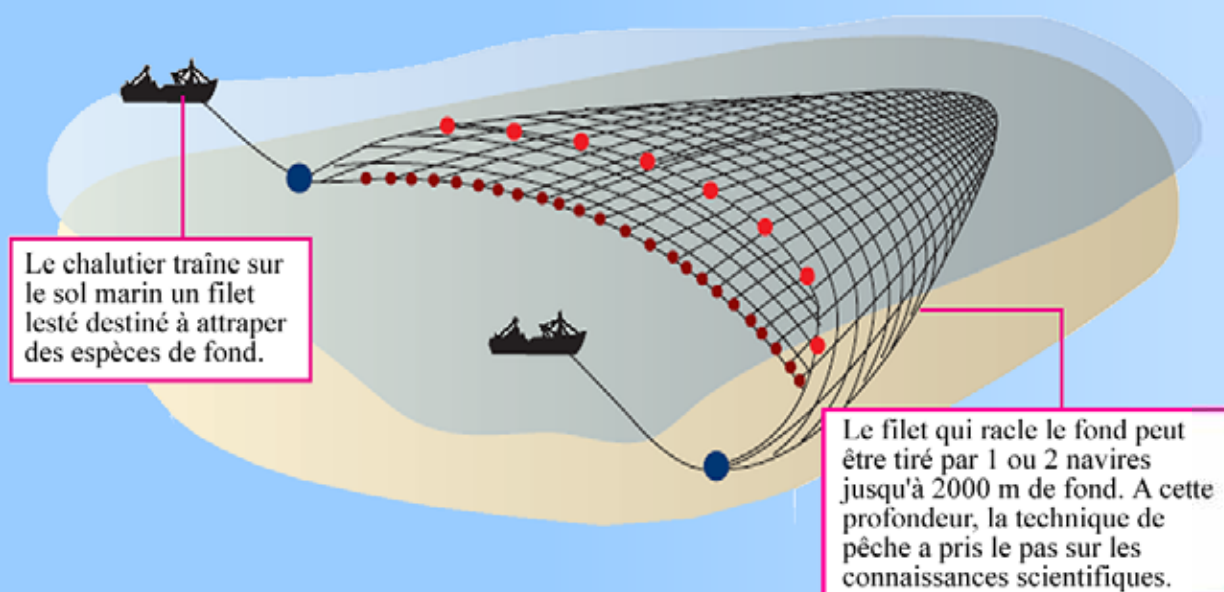


Dans le monde :

- Le poisson représente 16% des protéines absorbées par l'Homme. C'est une source de nourriture très importante pour l'alimentation d'**1 milliard de personnes**, surtout dans les pays du Sud.
- **200 millions de personnes** travaillent dans le secteur de la pêche qui compte 3,5 millions de bateaux.
- Seul 1% des bateaux pêchent 50% du poisson.
- Les prises ont atteint un maximum de **100 millions de tonnes** en l'an 2000 mais la production stagne depuis 1990 alors que les capacités de pêche ne cessent d'augmenter.

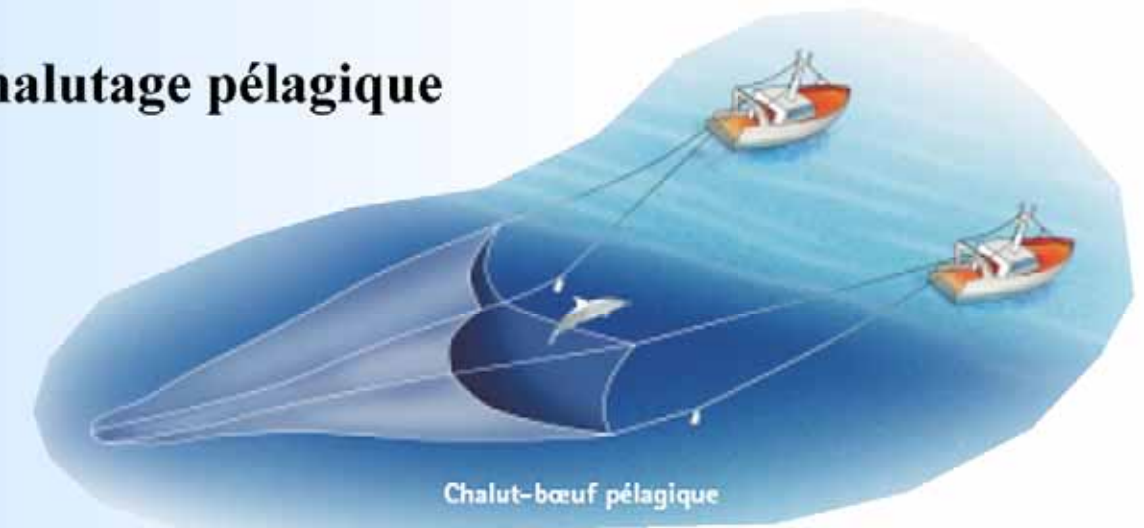
Les principales méthodes de pêche

Le chalutage de fond



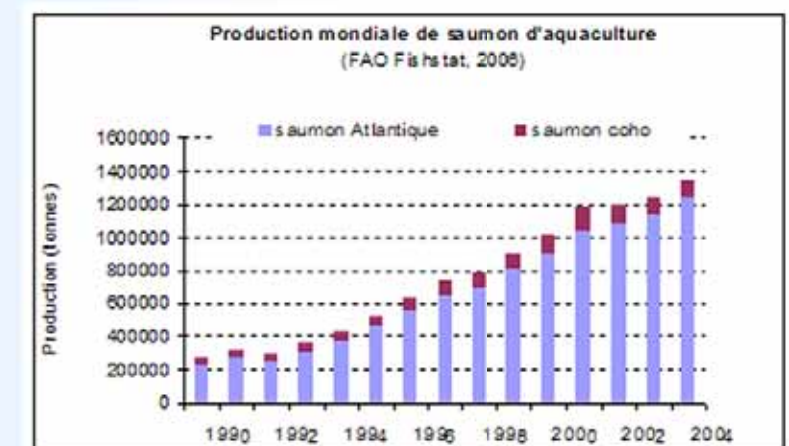
Le chalutage pélagique

Le chalut pélagique est un grand filet en forme d'entonnoir traîné par un seul ou, le plus souvent, deux chalutiers (technique dite en boeuf).



L'aquaculture

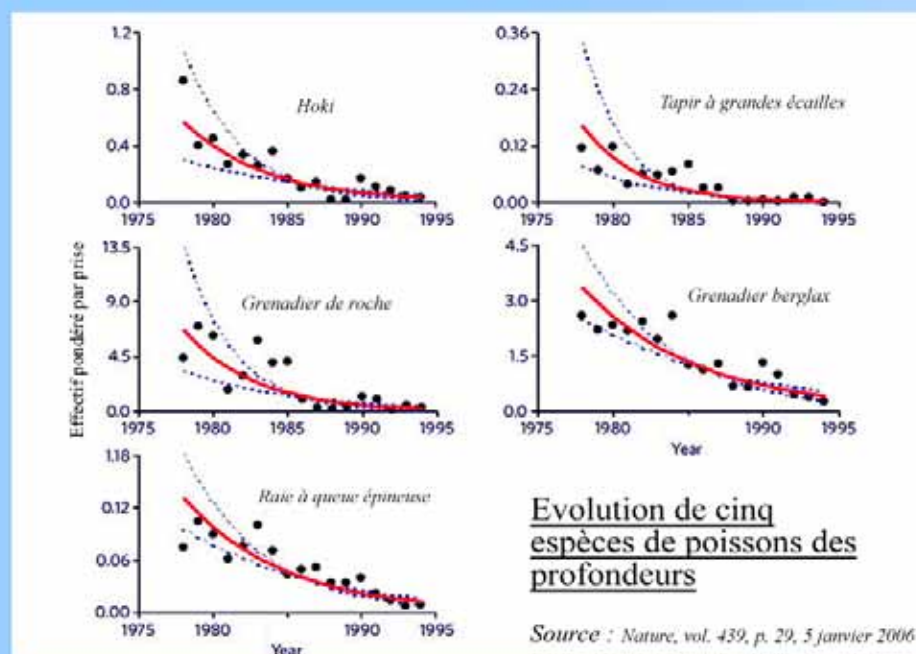
L'aquaculture consiste en l'élevage d'espèces aquatiques au sein de fermes. La plupart des poissons élevés sont carnivores : les nourrir nécessite de grandes quantités de poissons sauvages.



Les impacts des pratiques actuelles

Destruction des fonds marins

Le **chalutage de fond** est la technique la plus destructrice des fonds marins et des organismes qui y vivent. Un filet de 500 mètres de large traîné pendant 1 heure à la vitesse d'1m/sec détruit une surface correspondant à **180 terrains de football**.



La pêche illégale

Des pêcheurs « pirates » travaillent en toute illégalité avec des méthodes de pêches décrites ci-contre. Ces pêcheurs n'ont pas de licence et ne respectent pas les quotas. **Jusqu'à 20% du poisson vendu sur le marché international est susceptible de provenir de la pêche illégale.**



Mortalité accessoire

Le **chalut pélagique** a une superficie d'ouverture qui peut dépasser celle d'un terrain de football. **35% de ce qui est pris dans ces filets n'est pas commercialisé.** Ces prises dites accessoires - oiseaux, cétacés, requins, poissons à trop faible valeur commerciale mais cruciaux pour l'équilibre de l'écosystème marin - sont rejetées à la mer agonisantes, atrophiées ou mortes.

La surpêche

En 2003, les trois quarts des réserves halieutiques mondiales évaluées par la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), étaient à 52 % complètement exploités, à 16 % surexploités et à 8 % épuisés. La prise de conscience doit donc être collective et immédiate.



La pêche fantôme

Tous les ans, il est perdu ou abandonné une quantité non négligeable d'engins de pêche. Malheureusement, **ces engins perdus ou abandonnés continuent à prendre des poissons**, donc à les tuer pour rien et à diminuer la quantité de poissons que pourraient attraper les pêcheurs. Cette activité, connue sous le nom de pêche fantôme, tue chaque année des milliers d'animaux marins (poissons, baleines, etc.).

Quelles solutions pour y remédier ?

Création de réserves marines

Pour faire face à l'ampleur croissante de la crise touchant nos océans, de nombreux spécialistes proposent la **mise en place à grande échelle d'un réseau global de réserves marines**, sur le modèle des parcs nationaux existant sur les continents, couvrant 40 % de la surface des océans.

De nos jours, moins de 1 % de la surface des océans bénéficie d'une telle protection. Des zones très réduites ont été instaurées au cas par cas et bien souvent sans aucune prise en compte de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes marins.



Carte représentant les zones proposées par Greenpeace pour la création de réserves marines (en bleu) en Méditerranée, en mer Baltique et en mer du Nord.

Afin d'inverser le déclin actuel de la qualité du milieu marin, il apparaît primordial d'instaurer une nouvelle approche dont l'objectif premier est de protéger l'intégrité des écosystèmes marins. Les réserves marines, zones excluant toute pratique destructrice – y compris la pêche, répondent exactement à cet objectif et constituent l'outil le plus efficace dont nous disposons pour la conservation de la vie marine.

Amélioration des pratiques et gestion durable des stocks

Les pratiques de pêche décrites sont destructrices pour l'environnement marin, notamment le chalutage de grand fond. De nombreuses organisations écologistes proposent l'instauration d'un **moratoire sur la pêche au chalut de grand fond en haute mer**.

D'autre part, le **principe de précaution** doit être appliqué aux pêcheries, ce qui nécessite que l'on prenne des mesures correctrices plutôt que d'attendre que l'environnement marin montre des signes de dysfonctionnement. L'industrie de la pêche se doit de montrer que ses programmes d'exploitation sont établis de façon respectueuse des ressources halieutiques.



Il est également important que les projets de création ou d'extension des pêcheries soient soumis à une **étude d'impact** qui devra prendre en considération les effets économiques, sociaux et écologiques. Le nombre de pêcheries est trop important à l'heure actuelle et augmente toujours plus.

Consommer autrement



Votre rôle est capital. Les enseignes de la grande distribution sont particulièrement sensibles aux comportements de leurs clients. Devenez donc des consomm'acteurs pour promouvoir une pêche responsable (le détail de ces actions est consultable sur www.greenpeace.org/france).

- L'urgence : arrêtez d'acheter les espèces de la liste rouge qui proviennent toutes de méthodes de pêche causant de graves dommages à l'environnement.

- Consommez du poisson pêché en dehors des périodes de reproduction, et dont la taille minimale respecte la réglementation européenne.

- Évitez de consommer des bâtonnets de poisson. Les poissons utilisés pour la fabrication de ces produits peuvent provenir de flottes de pêche industrielles pirates.

- Achetez des produits de la mer pêchés localement. En plus de soutenir les pêcheurs locaux, vous contribuerez à lutter contre les émissions de CO₂ : 1 kg de poisson pêché par la flotte française « consomme » en moyenne 1,5 l de gasoil.

